

En réponse à l'article de Michel Corbeil du quotidien Le Soleil.

(Hausse des cotisations des employés de l'État)

M. Michel Corbeil,

J'ai pris connaissance de votre article de ce matin relativement à la hausse du taux de cotisation des employés de l'État à leur régime de retraite, leur taux annuel passant de 7.06% à 8.19%, soit une hausse annuel de 16% par rapport à leur taux actuel.

Je crois que cela est un juste retour du balancier, car, comme vous le savez sans doute, ces mêmes employés se sont octroyés en l'an 2000, une baisse de leur taux de cotisation de 32.7%, soit de 7.95% à 5.35% et ce pendant 5 ans, en plus d'améliorer leur régime de retraite pour les années travaillées après l'an 2000. Tous ces avantages ont été «pigés» en l'an 2000 à même les surplus actuariels accumulés à la CARRA tant par les fonds accumulés par les retraités que ceux accumulés par les employés encore au travail dans une proportion d'environ 50%-50%.

Tout cela, sans qu'il n'en coûte un sous à l'État employeur! En d'autres mots, on peut dire que les employés, en l'an 2000, s'étaient octroyés une hausse de leur traitement «à même leur REÉR» et à même le nôtre en tant que retraités.

Vous comprenez sûrement pourquoi les syndicats ne feront pas de levée de boucliers!

Il serait intéressant que vous fassiez aussi un article sur cette question, car malheureusement, j'ai pu constater que plusieurs retraités (pour ne pas dire la majorité) ne sont pas mis correctement au courant de la vraie situation.

Pour votre information, je vous recommande fortement de visiter le site Web de mon association, l'Association Démocratique des Retraités à [www.adr-quebec.org](http://www.adr-quebec.org) où vous retrouverez toute l'information pertinente.

Je vous recommande aussi de surveiller attentivement l'évolution de la situation car, à la lecture du rapport annuel de 2006 de la CARRA, on y constate qu'il y a un surplus comptable de 15.1\$ milliards qui se traduira certainement bientôt par un surplus actuariel de plusieurs milliards de \$.

Bien à vous,

Marc Paradis, retraité  
Québec